

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
J U S T I C E

SECRETARIAT GENERAL A LA FONC-
TION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DU 4 SEPTEMBRE 1978
RECTIFICATIF N°78/586 /MTJ.SGFPT.DFP/2102/4
au décret n° 78/410/MTJ.SGFPT.DFP du 24.5.78
portant intégration et nomination de Monsieur
SAMBA Jean-Jacques dans les cadres de la ca-
tégorie A, hiérarchie I des SAF (Administra-
tion Générale).-

-----oOoOo-----

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILI-
TAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN.

(/ I S A S :

-----oOo-----

AU LIEU DE :

D.B.

ARTICLE 1ER.- En application des dispositions combinées des décrets
n°s 62-426 et 74-229 des 29.12.1962 et 10.6.1974 susvisés, Monsieur
SAMBA Jean-Jacques, né le 20.3.1955 à Bacongo (Brazzaville), titulai-
re de la Licence ès-Sciences Commerciales et Financières obtenue à
l'Université d'Alger (Algérie), est intégré dans les cadres de la ca-
tégorie A, hiérarchie II des SAF (Administration Générale) et nommé
au grade d'Administrateur de 2° échelon Stagiaire, indice 890.

I R E :

D.C.F.

ARTICLE 1ER.- En application des dispositions combinées des décrets
n°s 62-426 et 74-229 des 29.12.1962 et 10.6.1974 susvisés, Monsieur
SAMBA Jean-Jacques, né le 20.3.1955 à Bacongo (Brazzaville), titulai-
re de la Licence ès-Sciences Commerciales et Financières obtenue à
l'Université d'Alger (Algérie), est intégré dans les cadres de la ca-
tégorie A, hiérarchie I des SAF (Administration Générale) et nommé
au grade d'Administrateur de 2° échelon Stagiaire, indice 890.

Le Resté sans changement.

BRAZZAVILLE, LE 4 SEPTEMBRE 1978

Par le Deuxième Vice Président du
Comité Militaire du Parti, Premier
Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre du Plan,

Le Ministre du Travail et de la
Justice,

Alphonse MOUISSOU-POUATI.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

AMPLIATIONS :

JORPC	1
SGFPT.DFP	3
DFP.BST	1
D.B.	3
D.C.F.	1
MC	1
SGC	2
DOSSIER	3
INTERESSE	1
SGCM/DC	2

Henri L O P E S.-